

MASTÈRE SPÉCIALISÉ® MANAGER DE LA SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION

ACCÉLÉREZ VOTRE CARRIÈRE GRÂCE À UNE FORMATION PROFESSIONNALISANTE EN ALTERNANCE !

Métier préparé

Le Manager de la Sécurité des Systèmes d'Information (SSI) définit la stratégie de politique de sécurité à mettre en œuvre au sein de l'entreprise. Il se charge du suivi et de la validation du déploiement. Il communique auprès des différents interlocuteurs du SI pour les sensibiliser aux enjeux et aux normes de cybersécurité, grâce à une gouvernance cadrée. Il permet à son entreprise de développer de nouveaux projets, de communiquer plus facilement avec ses partenaires et développer ainsi son attractivité par le biais de l'innovation.

À l'issue de ce cursus, l'étudiant sera capable de définir et mettre en œuvre une politique de cybersécurité, analyser les risques inhérents au SI, mesurer les enjeux de la sécurité, être en veille technologique, juridique et réglementaire en permanence, mettre en œuvre les audits et les contrôles nécessaires pour assurer la continuité de l'activité de l'entreprise afin d'en permettre son développement.

Compétences visées

Compétences techniques : Organiser les projets en portefeuille, sélectionner la méthode de gestion de projet adéquat, appliquer les outils de gestion de projet, critiquer la faisabilité technique et juridique du projet, concevoir les procédures d'appels d'offres, développer l'urbanisation des SI, colléger les solutions techniques en lien avec la sécurisation du SI.

Savoir-être : Il est organisé, curieux et doit s'intéresser de près aux différentes innovations, solutions et menaces émergentes.

Débouchés

- Responsable des systèmes d'information
- Manager des systèmes d'information
- Consultant technique

Déroulé du cursus

Vous intégrez une formation labellisée par la Conférence des grandes écoles (CGE) de niveau bac +6. D'une durée de 12 mois, en alternance, au rythme de trois semaines en entreprise et d'une semaine à CESI, le Mastère Spécialisé® Manager de la Sécurité des Systèmes d'Information, vous permet d'acquérir des compétences métiers et transverses (gestion de projets, accompagnement des hommes aux changements...), adaptées aux problématiques actuelles et enjeux de demain. Ainsi, vous serez en capacité de devenir un acteur majeur de l'entreprise !

DIPLÔME

Mastère Spécialisé® Manager de la Sécurité des Systèmes d'Information, labellisé n° 253 par la Conférence des Grandes Ecoles



ETUDIANT, CONTRAT PROFESSIONNALISATION

Durée : 75 jours sur 12 mois
Code WEB : MS MSSSI

Public

Etudiants en poursuite d'études
Demandeurs d'emploi
Reprise d'études
En reconversion

Prérequis

- Candidat titulaire d'un bac +5 (ingénieur, M2, titre certifiant RNCP niveau 7) **ou équivalent M1 avec 3 ans d'expérience professionnelle**
- Dérogation possible sur dossier : nous contacter

Rythme de formation

En moyenne, la formation se déroule sur un rythme d'une semaine en cours et trois semaines en entreprise.

Frais de scolarité

14 500 euros

OBJECTIFS

Décliner les politiques stratégiques de l'entreprise notamment au travers de la PSSI (Politique de sécurité du système d'information)

Organiser les équipes comme les projets et faire preuve d'anticipation

Comprendre les concepts de sécurité générale afin de pouvoir appliquer au mieux la sécurité au SSI

Avoir une compréhension technique poussée des problématiques de sécurité

Appréhender les normes associées au système d'information et à sa sécurité

PÉDAGOGIE

Distanciel

35h à distance réparties sur l'ensemble du cursus (travail collaboratif, e-learning et learning on the job)

Projets réalisés

Projet de management des risques

Système d'évaluation

Pour valider un Mastère Spécialisé® il faut remplir les trois conditions suivantes :

- Suivre les cours et valider les Unités d'Enseignement
- Effectuer une mission en entreprise d'une durée minimum de 6 mois équivalent temps plein et la valider
- Réaliser une thèse professionnelle et la valider

Le MS® permet d'acquérir 75 crédits ECTS



Diplôme bac +6 labellisé par la CGE

Des experts métiers issus du monde de l'entreprise

Une thèse professionnelle pour développer sa prise de hauteur

Parcours en alternance

Accélérateur de carrière

MODALITÉS D'ADMISSION

- L'admission s'appuie sur plusieurs éléments :

- Analyse du dossier

- Vérification des prérequis

- Test et entretien

- Commission d'admission

- Entre le dépôt du dossier de candidature et la décision d'admissibilité ou de non admission, le délai est d'environ un mois. L'inscription définitive est prononcée après la signature du contrat assurant la réalisation de la formation.

OUVERTURES DANS NOS CAMPUS

Contactez nos campus pour en savoir plus.

Angoulême, Arras, Caen, Nancy, Rouen

Trois rentrées possibles par an en octobre, février et/ou juin

